

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Lino A. Saputo, Jr.
Lino A. Saputo, Jr.
Chef de la direction
et Vice-président du conseil

(signé) Louis-Philippe Carrière
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Vice-président exécutif
Finance et administration, et Secrétaire

Le 5 juin 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Saputo inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Saputo inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2014 et 31 mars 2013, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saputo inc. aux 31 mars 2014 et 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 5 juin 2014
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A116207

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices terminés les 31 mars	2014	2013
Revenus	9 232 889 \$	7 297 677 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement et les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (note 5)	8 212 544	6 436 905
Bénéfice avant intérêts, amortissement, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts, et impôts sur les bénéfices	1 020 345	860 772
Amortissement (notes 6 et 7)	146 607	116 629
Coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (note 22)	45 663	42 277
Intérêts sur la dette à long terme	53 239	29 896
Autres charges financières (note 13)	15 846	4 203
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	758 990	667 767
Impôts sur les bénéfices (note 14)	225 024	185 846
Bénéfice net	533 966 \$	481 921 \$
Attribuable :		
Aux actionnaires de Saputo inc.	533 097	481 921
À la participation ne donnant pas le contrôle (note 16)	869	-
	533 966 \$	481 921 \$
Résultat par action (note 15)		
Bénéfice net		
De base	2,73 \$	2,44 \$
Dilué	2,70 \$	2,41 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2014	2013
Bénéfice net	533 966 \$	481 921 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés au bénéfice net :</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger	189 051	24 134
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(es) sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 20)	5 672	(3 660)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés au bénéfice net :</i>		
Gains (pertes) actuariel(le)s ² (note 17)	12 019	(11 514)
Autres éléments du résultat global	206 742	8 960
Résultat global	740 708 \$	490 881 \$
Attribuable :		
Aux actionnaires de Saputo inc.	739 355 \$	490 881 \$
À la participation ne donnant pas le contrôle (note 16)	1 353	-
	740 708 \$	490 881 \$

¹ Après charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 2 215 \$ ((1 272) \$ en 2013).

² Après charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 4 691 \$ ((4 093) \$ en 2013).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options sur actions	Total des réserves				
	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014									
Solde au début de l'exercice	196 619	663 275 \$	(5 730) \$	(3 660) \$	47 439 \$	38 049 \$	1 604 348 \$	2 305 672 \$	- \$	2 305 672 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	-	-	-	-	-	-	-	-	61 503	61 503
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	533 097	533 097	869	533 966
Autres éléments du résultat global	-	-	189 051	5 188	-	194 239	12 019	206 258	484	206 742
Résultat global	-	-	-	-	-	-	-	739 355	1 353	740 708
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(175 321)	(175 321)	-	(175 321)
Régime d'options sur actions (note 12)	-	-	-	-	15 851	15 851	-	15 851	-	15 851
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	1 702	41 861	-	-	-	-	-	41 861	-	41 861
Montant transféré des réserves au capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
à l'exercice des options	-	9 114	-	-	(9 114)	(9 114)	-	-	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	3 257	3 257	-	3 257	-	3 257
Actions rachetées et annulées	(3 252)	(11 139)	-	-	-	-	(143 232)	(154 371)	-	(154 371)
Solde à la fin de l'exercice	195 069	703 111 \$	183 321 \$	1 528 \$	57 433 \$	242 282 \$	1 830 911 \$	2 776 304 \$	62 856 \$	2 839 160 \$

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options sur actions	Total des réserves				
	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013									
Solde au début de l'exercice	199 038	629 606 \$	(29 864) \$	- \$	38 836 \$	8 972 \$	1 467 108 \$	2 105 686 \$	- \$	2 105 686 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	481 921	481 921	-	481 921
Autres éléments du résultat global	-	-	24 134	(3 660)	-	20 474	(11 514)	8 960	-	8 960
Résultat global	-	-	-	-	-	-	-	490 881	-	490 881
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(161 651)	(161 651)	-	(161 651)
Régime d'options sur actions (note 12)	-	-	-	-	13 701	13 701	-	13 701	-	13 701
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	1 842	38 468	-	-	-	-	-	38 468	-	38 468
Montant transféré des réserves au capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
à l'exercice des options	-	9 003	-	-	(9 003)	(9 003)	-	-	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	3 905	3 905	-	3 905	-	3 905
Actions rachetées et annulées	(4 261)	(13 802)	-	-	-	-	(171 516)	(185 318)	-	(185 318)
Solde à la fin de l'exercice	196 619	663 275 \$	(5 730) \$	(3 660) \$	47 439 \$	38 049 \$	1 604 348 \$	2 305 672 \$	- \$	2 305 672 \$

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars CAD)

Aux	31 mars 2014	31 mars 2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 346 \$	43 177 \$
Débiteurs	807 409	624 553
Stocks (note 4)	933 232	770 158
Impôts à recevoir (note 14)	30 867	2 786
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	84 992	71 882
	1 895 846	1 512 556
Immobilisations (note 6)	1 928 761	1 617 195
Goodwill (note 7)	1 954 691	1 569 592
Marques de commerce et autres actifs incorporels (note 7)	484 830	454 876
Autres éléments d'actif (note 8)	79 968	29 962
Impôts différés (note 14)	12 796	9 459
Total de l'actif	6 356 892 \$	5 193 640 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 9)	310 066 \$	181 865 \$
Créditeurs et charges à payer	897 222	748 318
Impôts à payer (note 14)	124 206	144 064
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	393 600	152 400
	1 725 094	1 226 647
Dette à long terme (note 10)	1 395 694	1 395 900
Autres éléments de passif (note 11)	48 396	74 101
Impôts différés (note 14)	348 548	191 320
Total du passif	3 517 732 \$	2 887 968 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	703 111	663 275
Réserves	242 282	38 049
Bénéfices non distribués	1 830 911	1 604 348
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Saputo inc.	2 776 304	2 305 672
Participation ne donnant pas le contrôle (note 16)	62 856	-
Total des capitaux propres	2 839 160 \$	2 305 672 \$
Total du passif et des capitaux propres	6 356 892 \$	5 193 640 \$

Au nom du conseil,

(signé) Emanuele (Lino) Saputo
Emanuele (Lino) Saputo, C.M., O.Q., D^f h.c.
Administrateur

(signé) Tony Meti
Tony Meti
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	533 966 \$	481 921 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	22 084	17 537
Intérêts et autres charges financières	69 085	34 099
Charge d'impôts sur les bénéfices	225 024	185 846
Amortissement	146 607	116 629
Gain sur la cession d'immobilisations	(122)	(53)
Charges de restructuration relatives aux fermetures d'usines	22 096	23 820
Quote-part des bénéfices des coentreprises	(1 406)	-
Excédent du financement des régimes des employés sur le coût	(6 486)	(12 485)
	1 010 848	847 314
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(129 363)	(4 425)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	881 485	842 889
Intérêts et autres charges financières payés	(65 837)	(34 953)
Impôts sur les bénéfices payés	(159 338)	(162 144)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	656 310	645 792
Investissement		
Acquisition d'entreprises	(449 578)	(1 433 945)
Ajouts aux immobilisations	(223 624)	(178 237)
Produit sur la cession d'immobilisations	253	901
Autres	803	(13 719)
	(672 146)	(1 625 000)
Financement		
Emprunts bancaires	77 810	21 884
Produit tiré de l'émission de la dette à long terme	390 000	1 198 565
Remboursement de la dette à long terme	(175 045)	(38 100)
Émission de capital-actions	41 861	38 468
Rachat de capital-actions	(154 371)	(190 404)
Dividendes	(175 321)	(161 651)
	4 934	868 762
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10 902)	(110 446)
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 071	9 486
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	43 177	144 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	39 346 \$	43 177 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2014 et 2013

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars CAD, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la « Société ») est une société ouverte incorporée et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie ainsi que des produits de boulangerie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est le 6869 boulevard Métropolitain Est, St-Léonard, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés (« états financiers ») de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 5 juin 2014, la publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

NOTE 2 MODES DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et sont basés sur le principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs, tel que décrit dans les principales méthodes comptables.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières ont été arrondies au millier le plus près, sauf indication contraire.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts d'emprunt sont alloués à certains types d'inventaires pour lesquels une période de temps substantielle est requise pour atteindre le statut de produits finis.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation et sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiment	15 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans en fonction du kilométrage parcouru

Lorsque des composants des bâtiments ou du mobilier, machinerie et équipement sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs destinés à la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties. Des coûts d'emprunt peuvent être capitalisés aux immobilisations qui nécessitent une longue période de préparation avant la mise en service. Ces coûts d'emprunt, si encourus, sont capitalisés au coût de ces immobilisations jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées.

Les tests de dépréciation des immobilisations sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les dépréciations d'immobilisations sont incluses dans la section « Amortissement » des états consolidés des résultats.

GOODWILL, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est initialement enregistré à cette valeur. Il est subséquemment comptabilisé au coût diminué de toute dépréciation. Les marques de commerce et les autres actifs incorporels sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date de transaction. Les marques de commerce sont subséquemment comptabilisées au coût diminué de toute dépréciation. Les autres actifs incorporels sont subséquemment comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation, le cas échéant.

Le goodwill et les marques de commerce ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une dépréciation. Lorsque le goodwill est testé, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute dépréciation, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent.

Lorsque les marques de commerce et les autres actifs incorporels avec une durée de vie indéterminée sont testés pour la dépréciation, leurs valeurs comptables (incluant les valeurs comptables des UGT ou groupes d'UGT excluant le goodwill) sont aussi comparées à leurs valeurs recouvrables.

Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 5 et 15 ans et sont évalués en fonction d'indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière.

Se référer à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 7 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill, les marques de commerce et les autres actifs incorporels sont testés.

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres actifs ou groupes d'actifs. Une dépréciation est enregistrée au bénéfice net quand leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'acquisition aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs pris en charge, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant attribué au goodwill.

Les coûts significatifs d'émission de dette relative au financement d'acquisition d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont enregistrés lorsqu'encourus.

PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de tierces parties dans les capitaux propres des filiales acquises. Le droit des actionnaires sans contrôle sur l'actif net de la filiale est présenté comme une composante des capitaux propres. Tout achat d'actions provenant des participations ne donnant pas le contrôle et effectué après l'obtention du contrôle d'une division par la Société est considéré comme une transaction conclue avec les propriétaires de la Société. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Le coût des services rendus au cours de l'exercice, les intérêts sur les obligations diminués par le rendement prévu sur l'actif sont comptabilisés aux résultats de l'année. Les gains ou pertes actuariels et l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des montants minimums de renflouement de l'actif, sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés des résultats. La charge nette au titre des régimes à cotisations déterminées est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

CONSTATATION DES REVENUS

La Société constate ses revenus lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord. Les revenus sont enregistrés nets des incitatifs à la vente incluant les rabais sur volume, les frais de référencement et les rabais de publicité.

CONVERSION DES DEVICES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes du bilan des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur en date des bilans, alors que les postes des états des résultats sont convertis en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et les états consolidés des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des gains (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers. La variation des gains (pertes) non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers pour les périodes présentées résulte principalement de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en date des bilans pour les éléments d'actifs et de passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de revenus et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions pour certains employés de la Société. Ces options sont acquises sur une période de cinq ans et expirent dix ans après la date de leur octroi. La juste valeur de chacune des tranches d'un octroi est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la dépense de rémunération à base d'actions enregistrée à la réserve sont créditées au capital-actions.

La Société alloue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs éligibles de la Société qui sont basées sur la valeur au marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont octroyées trimestriellement, sont acquises au moment de l'octroi et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société enregistre une dépense aux états consolidés des résultats et un passif aux bilans consolidés pour chaque octroi. Le passif et sa dépense associée sont subséquemment réévalués à chaque période de présentation de l'information financière.

La Société offre des unités d'actions de performance (UAP) aux cadres dirigeants, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquemment réévalué à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée dans le bénéfice net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc. divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé de la même façon que le résultat de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour refléter l'effet de la conversion d'actions potentielles pouvant avoir une incidence dilutive et est déterminé séparément pour chaque période de présentation de l'information financière.

CRÉDITS D'IMPÔT POUR LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société bénéficie de crédits d'impôt pour la recherche et développement relatifs aux coûts d'exploitation et aux immobilisations. Ces crédits sont comptabilisés en réduction des coûts d'exploitation ou des immobilisations.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices représente la somme de l'impôt exigible et différé et est enregistrée aux états consolidés des résultats à l'exception des éléments qui sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les impôts sur les bénéfices exigibles sont déterminés en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et incluent tout ajustement relatif aux impôts exigibles d'exercices antérieurs.

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sur les différences temporaires existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif, aux bilans consolidés, et sont évalués en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où les actifs sont réalisés ou que les passifs sont réglés. Un actif d'impôt différé n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La Société classe les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés comme destinés à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Par ailleurs, pour qu'il puisse être présenté comme destiné à la vente, l'actif non courant ou le groupe destiné à être cédé doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs ou groupes destinés à être cédés, et sa vente doit être hautement probable. Pour que la vente soit hautement probable, la direction, au niveau approprié, doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif ou du groupe destiné à être cédé, et un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris. De plus, l'actif ou le groupe destiné à être cédé doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme destinés à la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et tous les amortissements habituellement comptabilisés relativement à ces immobilisations corporelles ou à ces immobilisations incorporelles sont interrompus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés comme actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transactions et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent à être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture de l'exercice, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont considérés comme des actifs détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement.
- Les autres actifs qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres éléments de passif et les dettes à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les UAD et les UAP, qui est évalué à la juste valeur des actions ordinaires aux dates de bilan.

La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts sur sa facilité de prêt bancaire à terme non garanti et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Les dérivés sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à chaque date de publication des résultats. Le gain ou la perte en résultant est immédiatement constaté aux résultats, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers de couverture comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société constitue une documentation en bonne et due forme concernant ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque, ainsi que la durée et la nature des risques couverts, et elle identifie l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie qui représentent des profits ou des pertes sur la partie efficace sont comptabilisées au résultat global jusqu'à ce que l'élément couvert ait une incidence sur le bénéfice net. Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie qui représentent des gains ou des pertes sur la partie inefficace sont comptabilisées dans le bénéfice net.

La Société évalue de façon formelle, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le bénéfice net.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint et pour lesquelles elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement représentent des biens immobiliers que la Société détient dans le but de réaliser des revenus locatifs ou des plus-values en capital. Ces immeubles sont initialement comptabilisés au coût et, par la suite, à leur juste valeur, toute variation de valeur étant comptabilisée en résultat net. Les justes valeurs sont déterminées par un évaluateur indépendant.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux est fondé sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers :

- Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert de la direction qu'elle fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans le futur. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée plus bas.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

Provision pour mauvaises créances

La direction révise ses débiteurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et estime les provisions nécessaires pour les montants non recouvrables dans le futur. Cette révision nécessite l'usage de certaines hypothèses et l'exercice du jugement et prend en considération certains facteurs tels que l'historique des comptes et les tendances des comptes échus. Dans l'éventualité où les collections futures diffèrent des estimations originales, les résultats futurs seront ajustés en conséquence.

Impôts sur les bénéfices

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreuses juridictions. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la provision d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels les impôts finaux sont incertains. Une provision est comptabilisée si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales en cours. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés à titre de provision, les résultats, les impôts exigibles et les impôts différés sont ajustés dans la période au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Impôts différés

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à être appliqués aux bénéfices imposables des exercices dans lesquels les différences temporaires seront réalisées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces exercices de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur des estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Annuellement, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relativement à ses actifs d'impôt différé. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations fiscales pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les écarts temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Goodwill, marques de commerce, autres actifs incorporels et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les autres actifs incorporels ont principalement été constatés suite à des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises, laquelle nécessite plusieurs jugements et estimations. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont allouées aux actifs nets acquis incluant les marques de commerce et les autres actifs incorporels. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite alloué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs des actifs nets diffèrent des estimations, les montants alloués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et autres actifs incorporels pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie.

Immobilisations

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application des méthodes comptables et durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composantes et leur répartition respective. La direction considère la méthode linéaire comme étant la méthode d'amortissement la plus appropriée, étant donné que les usines fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante (se référer à la note plus haut pour davantage d'informations sur les durées d'utilité des actifs de production). Il est de l'avis de la direction que les durées de vie d'utilité et les méthodes comptables présentées dans le tableau plus haut reflètent l'utilisation normale des actifs de production à long terme disponibles de même que les avantages économiques en découlant.

Dépréciation des actifs

Certains jugements et estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des marques de commerce, des autres actifs incorporels et des autres actifs à long terme. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill, les marques de commerce et les autres actifs incorporels sont présentées à la note 7. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la dépense comptable en lien avec les régimes de retraite à prestations déterminées de même que pour l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et le rendement prévu des actifs, le taux de croissance lié aux soins de santé, le taux de mortalité, etc. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

L'*International Accounting Standards Board* (IASB) a procédé à de nombreuses révisions des normes en place dans le cadre de ses projets d'amélioration continue. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des changements sont présentés plus bas.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

L'IASB a modifié les définitions des termes « condition de marché » et « conditions d'acquisition de droits », et a ajouté les définitions des termes « condition de performance » et « condition de service ». Une condition d'acquisition de droits est maintenant définie comme étant soit une condition de service, soit une condition de performance. Les modifications clarifient également certaines autres exigences relatives aux conditions de performance, de service, de marché et d'acquisition de droits.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. La direction continue d'évaluer l'incidence de ces exigences, mais les ajustements qui pourraient découler de ces modifications, le cas échéant, ne devraient pas être significatifs.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

L'IASB a modifié IFRS 3 afin de clarifier le fait que toute contrepartie éventuelle dans un regroupement d'entreprises, qu'il s'agisse d'un actif ou d'un passif, doit continuer d'être évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture, peu importe si la contrepartie éventuelle est considérée comme un instrument financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 ou d'IAS 39 et peu importe s'il s'agit d'un actif ou d'un passif non financier (les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net).

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. La direction ne croit pas qu'elles auront une incidence significative sur les états financiers de la Société.

IFRS 8, Secteurs opérationnels

L'IASB a modifié IFRS 8 afin d'exiger qu'une entité fournisse des informations sur les jugements portés dans le cadre de l'application des critères de regroupement énoncés au paragraphe 12. La norme exige désormais une brève description des secteurs opérationnels qui ont été regroupés selon ces critères et des indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer que ces secteurs présentent des caractéristiques économiques similaires.

IFRS 8 a également été modifiée afin de clarifier le fait qu'une entité doit présenter un rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et le total des actifs de l'entité uniquement si ces montants sont habituellement fournis au principal décideur opérationnel.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. La direction continue d'évaluer leur incidence mais ne s'attend pas à devoir apporter des ajustements importants aux états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9 en novembre 2009 dans le but à long terme de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Depuis, plusieurs modifications ont été apportées à la norme, dont celles relatives aux exigences de couverture publiées en février 2014.

Ces modifications, de même que l'application de la norme, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, y compris ces modifications.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

L'IASB a modifié la base de conclusion pour IFRS 13 afin de clarifier le fait que la publication de cette norme (et les modifications connexes à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*) n'entraîne pas l'exigence d'actualiser les créances et les dettes à court terme si le montant est négligeable.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et ne devrait avoir aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin de clarifier le fait que si le montant des cotisations des membres du personnel (ou de tiers) ne dépend pas du nombre d'années de service, ces cotisations peuvent être portées en diminution du coût des services dans la période au cours de laquelle les services sont rendus, sans être nécessairement rattachées aux périodes de service. Les autres cotisations des membres du personnel (ou de tiers) doivent être rattachées aux périodes de service selon la formule de calcul des cotisations établie par le régime ou de façon linéaire.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

IAS 24, Transactions entre parties liées

IAS 24 clarifie le fait qu'une entité de gestion qui fournit à l'entité présentant l'information financière les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants est aussi considérée comme une partie liée de l'entité présentant l'information financière. Par conséquent, les montants engagés par l'entité présentant l'information financière relativement à ces services doivent être inclus dans les montants présentés dans la note sur les transactions entre parties liées. La présentation d'informations sur les composantes des services fournis n'est pas requise.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 36, Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 36 qui n'exigent plus la divulgation des montants recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie ou groupe d'unités pour lesquels une portion importante de la valeur comptable totale du goodwill (ou d'autres actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéterminée) leur a été affectée. L'IASB clarifie que cette exigence est seulement applicable dans l'éventualité d'une perte de valeur ou de la reprise d'une perte de valeur.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39 qui clarifient le fait que la comptabilité de couverture ne prend pas fin en raison de la novation, sous certaines circonstances, d'un dérivé qui a été désigné comme un instrument de couverture. Auparavant, en vertu d'IAS 39, la novation de dérivés entraînait la cessation de la comptabilité de couverture.

Cette modification s'applique rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IAS 40, Immeubles de placement

L'IASB a modifié IAS 40 afin de clarifier le fait que les dispositions de cette norme et d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ne sont pas mutuellement exclusives et que l'application des deux normes peut être requise dans le cas de l'acquisition d'un actif. L'entité doit déterminer si l'actif acquis répond à la définition d'immeuble de placement et si la transaction constitue une acquisition d'entreprise selon IFRS 3.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes qui suivent ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2013 :

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, et IAS 32, Instruments financiers : Présentation

L'IASB a publié des modifications à IFRS 7 et à IAS 32 en décembre 2011 qui clarifient les exigences pour compenser les actifs et passifs financiers, incluant une révision des exigences sur les informations à fournir pour les actifs et passifs financiers qui sont compensés. Les modifications à IFRS 7 et à IAS 32 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et du 1^{er} janvier 2014, respectivement.

Les modifications apportées à ces normes n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

IFRS 10, États financiers consolidés

L'IASB a publié IFRS 10 en mai 2011, laquelle a remplacé des parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Cette nouvelle norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et exige une application rétrospective. IFRS 10 établit des principes pour la préparation et la présentation des états financiers consolidés et, plus spécifiquement, identifie les critères pour l'inclusion d'une autre entité dans les états financiers consolidés en établissant le contrôle comme base la plus pertinente pour la consolidation.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les méthodes et les pratiques de consolidation des états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

L'IASB a publié IFRS 12 en mai 2011, laquelle est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette nouvelle norme exige d'une entité de divulguer de l'information qui permet aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les risques associés à des intérêts détenus dans des filiales, entreprises associées, partenariats et entités structurées non consolidées, de même que les incidences de ces intérêts détenus sur sa situation, sa performance financière et sa trésorerie.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'adoption de cette norme a donné lieu à des informations additionnelles mineures à fournir dans les états financiers de la Société au 31 mars 2014. Veuillez vous reporter à la note 16, Acquisitions d'entreprises, et à la note 19, Transactions entre parties liées, pour de plus amples détails.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié IFRS 13 en mai 2011, et cette norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette IFRS définit la juste valeur, délimite en une seule norme un cadre pour son évaluation et exige des informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les méthodes de calculs ou les méthodologies utilisées par la Société pour déterminer la juste valeur pour la période terminée le 31 mars 2014.

IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a modifié IAS 1 en juin 2011, incorporant des modifications pour refléter les exigences pour la présentation des résultats et du résultat global dans leur état respectif. IAS 1 exige maintenant que les éléments du résultat global soient classés séparément dans l'état en fonction du reclassement subséquent à l'état des résultats. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012.

À la suite de l'adoption des modifications apportées à cette norme, l'état du résultat global présente distinctement et de manière rétrospective les éléments qui peuvent être reclassés dans le bénéfice net et ceux qui ne le seront pas.

IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a modifié IAS 16 en mai 2012, avec prise d'effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La norme modifiée exige que les pièces de rechange, le matériel d'entretien et les pièces de sécurité soient présentés comme des immobilisations lorsqu'ils respectent la définition d'une immobilisation en conformité avec IAS 16. S'ils ne respectent pas la définition, la norme exige qu'ils soient présentés dans les stocks.

L'adoption des modifications apportées à cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société au 31 mars 2014.

IAS 19 (modifiée), Avantages du personnel

L'IASB a modifié IAS 19 en juin 2011. En vertu de la norme modifiée, une société est tenue d'utiliser le même taux d'actualisation pour calculer l'obligation au titre des prestations déterminées et le rendement attendu des actifs du régime. Ces modifications exigent également l'inclusion des charges d'administration dans le coût des services rendus. Les obligations d'information ont également été modifiées de manière à exiger la présentation d'informations supplémentaires sur les régimes de retraite à prestations déterminées, de manière à améliorer la présentation des informations concernant les risques auxquels une société offrant ce type de régime est exposée. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'incidence de l'adoption d'IAS 19 (modifiée) n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société établis au 31 mars 2014.

NOTE 4 STOCKS

	31 mars 2014	31 mars 2013
Produits finis	651 660 \$	551 733 \$
Matières premières, produits en cours et fournitures	281 572	220 971
Perte de valeur des stocks	-	(2 546)
Total	933 232 \$	770 158 \$

Le montant de stocks constaté à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 est de 7 419 529 000 \$ (5 816 940 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2013).

Pour l'exercice 2014, aucune perte de valeur des stocks (2 546 000 \$ au 31 mars 2013) n'a été constatée à titre de charge dans les "Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement et les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts", dans les "Variations des stocks de produits finis et de produits en cours", présentés à la note 5.

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT ET LES COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

	2014	2013
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(128 338) \$	(73 306) \$
Matières premières et consommables utilisés	6 645 890	5 209 598
Gain sur change	(1 854)	(779)
Avantages du personnel	928 905	745 975
Frais de vente	262 558	240 363
Autres frais généraux et d'administration	505 383	315 054
Total	8 212 544 \$	6 436 905 \$

NOTE 6 IMMOBILISATIONS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014						
	Terrain	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Détenues en vue de la vente	Total
Coût						
Au 31 mars 2013	56 186 \$	585 257 \$	1 830 466 \$	5 330 \$	24 553 \$	2 501 792 \$
Acquisition d'entreprises (note 16)	2 530	23 449	143 514	8 403	-	177 896
Ajouts	726	74 128	148 800	(30)	-	223 624
Cessions	(18)	(1 607)	(12 953)	(711)	(24 553)	(39 842)
Transferts	(35)	(765)	(6 977)	-	7 777	-
Écart de conversion	1 963	22 688	68 901	411	-	93 963
Au 31 mars 2014	61 352 \$	703 150 \$	2 171 751 \$	13 403 \$	7 777 \$	2 957 433 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2013	-	166 206	691 378	2 460	24 553	884 597
Amortissement	-	25 760	107 588	715	-	134 063
Cessions	-	(1 590)	(12 918)	(650)	(24 553)	(39 711)
Transferts	-	(423)	(6 507)	-	6 930	-
Dépréciation	-	8 311	13 785	-	-	22 096
Écart de conversion	-	6 499	21 225	(97)	-	27 627
Au 31 mars 2014	- \$	204 763 \$	814 551 \$	2 428 \$	6 930 \$	1 028 672 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2014	61 352 \$	498 387 \$	1 357 200 \$	10 975 \$	847 \$	1 928 761 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013						
	Terrain	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Détenues en vue de la vente	Total
Coût						
Au 31 mars 2012	35 841 \$	422 822 \$	1 397 380 \$	7 278 \$	- \$	1 863 321 \$
Acquisition d'entreprises (note 16)	9 879	100 287	347 252	-	-	457 418
Ajouts	10 878	62 618	104 531	210	-	178 237
Cessions	(145)	(1 598)	(3 561)	(1 938)	-	(7 242)
Transferts	(634)	(2 657)	(22 819)	(118)	26 228	-
Écart de conversion	367	3 785	7 683	(102)	(1 675)	10 058
Au 31 mars 2013	56 186 \$	585 257 \$	1 830 466 \$	5 330 \$	24 553 \$	2 501 792 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2012	-	142 577	611 989	3 550	-	758 116
Amortissement	-	24 630	84 115	771	-	109 516
Cessions	-	(1 225)	(3 466)	(1 703)	-	(6 394)
Transferts	-	(655)	(9 343)	(118)	10 116	-
Dépréciation	-	-	6 035	-	15 674	21 709
Écart de conversion	-	879	2 048	(40)	(1 237)	1 650
Au 31 mars 2013	- \$	166 206 \$	691 378 \$	2 460 \$	24 553 \$	884 597 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2013	56 186 \$	419 051 \$	1 139 088 \$	2 870 \$	- \$	1 617 195 \$

La valeur nette comptable des immobilisations en cours de construction totalise 176 045 000 \$ au 31 mars 2014 (93 147 000 \$ au 31 mars 2013) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Les actifs destinés à la vente ont trait principalement à des terrains, à des bâtiments et à de l'équipement au Canada (terrains et bâtiments au Canada et en Europe pour l'exercice 2013) en raison de la fermeture de certaines usines (note 22) et ont été enregistrés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

NOTE 7 GOODWILL, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014			Total des marques de commerce et autres actifs incorporels
		Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée	
	Goodwill	Marques de commerce et autres	Autres actifs incorporels ¹	
Coût				
Au 31 mars 2013	1 569 592 \$	291 166 \$	189 127 \$	480 293 \$
Acquisition d'entreprises (note 16)	257 215	5 921	20 157	26 078
Écart de conversion	127 884	5 121	12 344	17 465
Au 31 mars 2014	1 954 691 \$	302 208 \$	221 628 \$	523 836 \$
Amortissement cumulé				
Au 31 mars 2013	-	-	25 417	25 417
Amortissement	-	-	12 544	12 544
Écart de conversion	-	-	1 045	1 045
Au 31 mars 2014	- \$	- \$	39 006 \$	39 006 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2014	1 954 691 \$	302 208 \$	182 622 \$	484 830 \$

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013			Total des marques de commerce et autres actifs incorporels
		Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée	
	Goodwill	Marques de commerce et autres	Autres actifs incorporels ¹	
Coût				
Au 31 mars 2012	733 527 \$	285 454 \$	68 187 \$	353 641 \$
Acquisition d'entreprises (note 16)	812 234	4 724	118 454	123 178
Écart de conversion	23 831	988	2 486	3 474
Au 31 mars 2013	1 569 592 \$	291 166 \$	189 127 \$	480 293 \$
Amortissement cumulé				
Au 31 mars 2012	-	-	18 186	18 186
Amortissement	-	-	7 112	7 112
Écart de conversion	-	-	119	119
Au 31 mars 2013	- \$	- \$	25 417 \$	25 417 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2013	1 569 592 \$	291 166 \$	163 710 \$	454 876 \$

¹ Les autres actifs incorporels comprennent les relations avec les clients et d'autres actifs incorporels à durée de vie déterminée.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Goodwill

En date du 1^{er} avril 2013, la Société a réaligné sa structure de présentation de l'information financière en fonction de sa structure d'exploitation et présente maintenant l'information selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada) et la Division Boulangerie. Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Enfin, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine) et la Division Ingrédients laitiers de même que les activités récemment acquises de Warrnambool Cheese & Butter Factory Company Holdings Limited (l'acquisition de Warrnambool); veuillez vous reporter à la note 16 pour plus de détails. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces divisions.

NOTE 7 GOODWILL, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

Afin de déterminer si le goodwill est déprécié, la Société doit estimer le montant recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté. La direction considère les secteurs qui suivent comme étant des UGT ou groupes d'UGT étant donné qu'ils représentent les plus bas niveaux pour lesquels le goodwill est analysé à des fins internes de la direction, à l'exception de 44 430 000\$ de goodwill affecté à la Division Boulangerie dans le Secteur Canada.

Conséquemment, le goodwill a été affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT comme suit :

Affectation du goodwill	31 mars 2014	31 mars 2013
Canada	313 494 \$	313 494 \$
USA	1 370 198	1 256 098
International	270 999	-
	1 954 691 \$	1 569 592 \$

Les montants recouvrables pour la Division Produits laitiers (Canada) et le Secteur USA ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiplicateur de résultats (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ce modèle incluent un multiple des bénéfices, des comparables de l'industrie, appliqué aux résultats les plus récents de la Société. Pour la Division Boulangerie, le montant recouvrable a été estimé en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisé (valeur d'utilité) qui inclut des hypothèses clés de flux de trésorerie prévus (sur une période de cinq années), de taux de croissance finaux, de taux d'actualisation avant impôts et de taux d'imposition sur les bénéfices.

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel sur le goodwill au niveau des UGT ou groupes d'UGT pour la Division Produits laitiers (Canada), le Secteur USA et la Division Boulangerie le 31 mars 2014. Dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient leur valeur comptable incluant le goodwill et donc, aucune dépréciation n'a été enregistrée. Aucun changement n'est raisonnablement possible dans les hypothèses clés pour la Division Produits laitiers (Canada) et le Secteur USA qui pourrait mener à une dépréciation future du goodwill.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont incluses dans les UGT au groupe d'UGT comme suit :

Affectation des marques de commerce	31 mars 2014	31 mars 2013
Neilson	223 200 \$	223 200 \$
Autres	79 008	67 966
	302 208 \$	291 166 \$

Aux fins des tests de dépréciation des marques de commerce et autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée, les montants recouvrables des UGT ou groupes d'UGT auxquels ils appartiennent ont été estimés en utilisant des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des principales hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une marque de commerce donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction des taux de croissance finaux et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et des revenus des produits exploités sous une marque de commerce.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

Le 31 mars 2014, la Société a procédé à un test de dépréciation sur ses marques de commerce et autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée en utilisant la valeur d'utilité (les flux de trésorerie actualisés) pour établir les montants recouvrables. Les montants recouvrables pour chaque marque de commerce et autres actifs incorporels non sujets à l'amortissement ont ensuite été comparés à leurs valeurs comptables. Dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient les valeurs comptables et par conséquent, aucune dépréciation n'a été nécessaire. Pour les actifs incorporels amortissables et ayant une durée de vie déterminée, il n'existait aucun indicateur de dépréciation pour l'exercice 2014.

NOTE 8 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2014	2013
Impôts à recevoir	11 752 \$	10 058 \$
Immeubles de placement	11 517	-
Coentreprises	38 410	-
Autres	18 289	19 904
	79 968 \$	29 962 \$

La Société possède des immeubles de placement détenus à des fins de location et elle détient des participations respectives de 50 % et de 49 % dans deux coentreprises. Dans le cas des deux coentreprises, l'accord contractuel exige le consentement unanime de toutes les parties pour diriger les activités importantes des coentreprises. La fin d'exercice de ces coentreprises est le 30 juin et elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé, en résultat net, un montant de 1 406 000 \$, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour la période terminée le 31 mars 2014.

NOTE 9 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation			Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base		2014	2013
Amérique du Nord – dollars USD	Juillet 2019 ¹	143 715	130 000	USD	95 073 \$	- \$
Amérique du Nord – dollars CAD	Juillet 2019 ¹	409 035	370 000	USD	80 285	116 113
Argentine	Annuelle ²	193 752	1 404 000	ARS	79 487	61 950
Australie	Annuelle ³	128 100	125 000	AUD	55 221	-
Autres		-	-	EUR	-	3 802
		874 602			310 066 \$	181 865 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon un ratio financier de la Société. En avril 2014, la durée de cette facilité, qui venait à échéance en juillet 2017, a été prolongée jusqu'en juillet 2019.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peuvent être utilisées en pesos argentins ou en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peuvent être utilisées en dollars australiens.

NOTE 10 DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Facilité de prêt bancaire à terme non garantie		
Obtenu en octobre 2013 et échéant en décembre 2016 (500 000 000 \$) ¹	374 375 \$	-
Obtenu en décembre 2012 et échéant en décembre 2016 (tranche USD 350 000 000 \$) ²	179 644	317 500
Obtenu en décembre 2012 et échéant en décembre 2016 (tranche CAD 850 000 000 \$) ²	850 000	850 000
Effets de premier rang non garantis ³		
8,41 %, émis en novembre 1999 et échéant en novembre 2014 (50 000 000 \$ US)	55 275	50 800
5,34 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2014	110 000	110 000
5,82 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2016	220 000	220 000
	1 789 294 \$	1 548 300 \$
Tranche échéant à moins d'un an	393 600	152 400
	1 395 694 \$	1 395 900 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	393 600 \$	152 400 \$
De 1 à 2 ans	213 819	313 200
De 2 à 3 ans	1 181 875	150 000
De 3 à 4 ans	-	932 700
De 4 à 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-
	1 789 294 \$	1 548 300 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon un ratio financier de la Société. Une tranche de 110 000 000 \$ est disponible pour utilisation jusqu'en décembre 2014.

² Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon un ratio financier de la Société. Avec prise d'effet le 4 février 2013, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de fixer le taux pour la durée totale de la tranche libellée en dollars américains et pour 700 000 000 \$ de la tranche libellée en dollars canadiens de la facilité de prêt bancaire à terme non garantie. Le taux d'intérêt effectif fixe est de 1,58 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars canadiens et de 0,31 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars américains.

³ Les paiements d'intérêts sont semi-annuels.

NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2014	2013
Avantages du personnel (note 17)	33 204 \$	56 110 \$
Passifs financiers dérivés (note 20)	2 671	4 932
Autres	12 521	13 059
	48 396 \$	74 101 \$

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, les modalités et les privilèges de chaque série devant être établis au moment de leur émission.

	31 mars 2014	31 mars 2013
EMIS		
195 068 912 actions ordinaires (196 619 440 actions ordinaires en 2013)	703 111 \$	663 275 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, 1 701 272 actions ordinaires (1 843 275 en 2013) ont été émises pour un montant de 41 861 000 \$ (38 468 000 \$ en 2013) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, le montant transféré à la réserve du régime d'options d'achat d'actions s'élève à 9 114 000 \$ (9 003 000 \$ en 2013).

Dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 15 novembre 2012 et arrivé à échéance le 14 novembre 2013, la Société était autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 9 850 532 actions ordinaires. Dans le cadre d'un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités commencé le 15 novembre 2013 et venant à échéance le 14 novembre 2014, la Société est autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 9 708 299 actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, la Société a racheté 3 251 800 actions ordinaires, à des prix variant entre 46,46 \$ et 49,55 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 143 232 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, la Société a racheté 4 261 400 actions ordinaires, à des prix variant entre 39,44 \$ et 49,01 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 171 516 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime au 31 mars 2014 ne peut dépasser 17 935 823 actions. Au 31 mars 2014, 9 487 342 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ce régime en plus des 8 448 481 actions ordinaires sous-jacentes aux options en circulation. Le prix d'exercice de chaque option octroyée avant le 31 juillet 2007 correspond au cours de clôture des actions ordinaires de la Société la journée précédant la date d'octroi. Après cette date, les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Ces options sont acquises à raison de 20 % par année et expirent dix ans après la date de leur octroi.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Période d'octroi	Prix d'exercice	31 mars 2014		31 mars 2013	
		Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables
2005	16,53 \$	6 288	6 288	205 006	205 006
2006	18,08 \$	204 270	204 270	325 312	325 312
2007	16,35 \$	370 406	370 406	517 401	517 401
2008	23,09 \$	448 497	448 497	659 563	659 563
2009	27,81 \$	561 948	561 948	886 992	613 624
2010	21,40 \$	1 018 821	651 357	1 379 093	595 818
2011	29,32 \$	1 163 843	562 494	1 374 698	421 162
2012	43,22 \$	1 032 972	355 875	1 165 370	215 574
2013	42,96 \$	1 728 243	299 500	1 862 496	-
2014	51,10 \$	1 913 193	-	-	-
		8 448 481	3 460 635	8 375 931	3 553 460

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

	2014		2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	8 375 931	30,78 \$	8 484 524	25,92 \$
Options octroyées	2 065 269	51,10 \$	1 884 991	42,96 \$
Options levées	(1 701 272)	24,61 \$	(1 843 275)	20,87 \$
Options annulées	(291 447)	44,88 \$	(150 309)	30,93 \$
Solde à la fin de l'exercice	8 448 481	36,51 \$	8 375 931	30,78 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2014 est de 51,10 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi (42,96 \$ pour l'exercice 2013).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2014 a été estimée à 11,53 \$ par option (10,26 \$ pour l'exercice 2013) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2014	2013
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,34 %	1,63 %
Durée prévue des options	5,5 ans	5,5 ans
Volatilité	26,96 %	28,28 %
Taux de dividendes	1,66 %	1,76 %

Une charge de rémunération de 15 851 000 \$ (13 568 000 \$ après impôts sur les bénéfices) relative aux options sur actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 et de 13 701 000 \$ (12 029 000 \$ après impôts sur les bénéfices) pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

Des options visant l'achat de 2 062 826 actions ordinaires à un prix de 55,48 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2014.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'unités d'actions différées, tous les administrateurs admissibles de la Société se font annuellement allouer un nombre fixe d'unités d'actions différées, qui sont octroyées sur une base trimestrielle. De plus, les administrateurs admissibles reçoivent une rémunération trimestrielle soit en trésorerie ou en unités d'actions différées, au choix de chaque administrateur. Si un administrateur choisit de recevoir des unités d'actions différées, le nombre d'unités d'actions différées varie car il est établi selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à chaque date d'octroi. Lorsqu'ils cessent d'être administrateur de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des unités d'actions différées accumulées sera versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La variation du passif est enregistrée comme une charge dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement et les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

	2014		2013	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	243 110	13 111 \$	255 349	11 533 \$
Octroi annuel	20 000	1 003	19 333	904
Rémunération du conseil	13 675	683	14 320	663
Paiement aux administrateurs	(55 061)	(2 836)	(45 892)	(1 961)
Variation en raison de la fluctuation du prix des actions	-	951	-	1 972
Solde à la fin de l'exercice	221 724	12 912 \$	243 110	13 111 \$

Au cours de l'exercice 2014, la Société a renouvelé son contrat à terme de gré à gré sur 220 000 actions ordinaires de Saputo inc. d'une valeur nominale de 12 248 874 \$ (11 348 436 \$ en 2013) dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'unités d'actions différées. La Société a comptabilisé un gain de 543 840 \$ (gain de 1 632 389 \$ à l'exercice 2013), qui a donné lieu à la réduction de la charge liée au régime d'unités d'actions différées lors de la réévaluation du contrat à terme de gré à gré sur actions ayant pris fin en mars 2014, ainsi qu'un gain de 144 383 \$ sur le contrat à terme de gré à gré sur actions renouvelé jusqu'en mars 2015.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Au cours de l'exercice 2013, la Société a mis en place un régime d'UAP qui, tout comme les options attribuées aux cadres dirigeants, fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qui doivent être respectés. Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP relativement auxquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours actuel des actions ordinaires, multiplié par le nombre d'UAP relativement auxquelles les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement et les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

	2014		2013	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	66 885	2 108 \$	-	- \$
Octroi annuel	80 126	2 866	67 392	2 120
Unités annulées	(10 597)	(522)	(507)	(12)
Paiement	(286)	(14)	-	-
Variation en raison de la fluctuation du prix des actions	-	1 251	-	-
Solde à la fin de l'exercice	136 128	5 689 \$	66 885	2 108 \$

Le 1^{er} avril 2014, 166 860 unités d'actions de performance ont été attribuées au prix de 55,48 \$ l'unité (51,10 \$ en 2013).

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la Société a conclu un contrat à terme de gré à gré sur 25 000 actions ordinaires de Saputo inc. d'une valeur nominale de 1 223 743 \$ dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'unités d'actions de performance. La Société a comptabilisé un gain de 142 508 \$ au moment du règlement du contrat à terme de gré à gré sur actions qui prenait fin en mars 2014, ce qui a permis de réduire la charge liée au régime d'unités d'actions de performance. En mars 2014, la Société a renouvelé son contrat à terme de gré à gré sur actions d'une valeur nominale de 1 391 918 \$ et a conclu un nouveau contrat à terme de gré à gré sur 150 000 actions ordinaires additionnelles de Saputo inc., d'une valeur nominale de 8 215 395 \$. Des gains de 16 407 \$ et de 232 981 \$ ont été comptabilisés au titre des contrats à terme de gré à gré sur 25 000 et 150 000 actions ordinaires de Saputo inc., respectivement.

NOTE 13 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	2014	2013
Charges financières	16 249 \$	4 719 \$
Revenus financiers	(403)	(516)
	15 846 \$	4 203 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

	2014	2013
Charge d'impôt exigible	122 545 \$	150 127 \$
Charge d'impôt différé	102 479	35 719
Charge d'impôts sur les bénéfices	225 024 \$	185 846 \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 29,6 % en 2014 (27,8 % en 2013). La charge d'impôts sur les bénéfices de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	2014	2013
Bénéfice avant impôts	758 990 \$	667 767 \$
Charge d'impôts, calculée aux taux canadiens prévus par la loi de 26,3 % (26 % en 2013)	199 621	173 532
Écarts attribuables aux éléments suivants :		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères et autres déductions	41 383	30 103
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	819	143
Bénéfice découlant de placement dans les filiales	(20 073)	(14 781)
Déduction de fabrication et transformation	(332)	(2 842)
Coût d'acquisition	2 241	-
Rémunération à base d'actions	2 650	2 566
Incidence de la perte sur coût de restructuration	-	(7 154)
Effet des pertes reportables pour lesquelles aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée	837	7 043
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(1 619)	(2 670)
Autres	(503)	(94)
Charge d'impôts	225 024 \$	185 846 \$

Au cours de l'exercice, par suite de la hausse du taux d'imposition des sociétés canadiennes, le taux d'imposition prévu par la loi a augmenté d'environ 0,3 %.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2014 et 2013 se détaillent comme suit :

	2014	2013
Économie (charge) d'impôt différé sur les pertes (gains) actuariel(le)s au titre des avantages du personnel	(4 691) \$	4 093 \$
Économie (charge) d'impôt différé sur la perte (le gain) sur les couvertures de flux de trésorerie	(2 215)	1 272
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(6 906) \$	5 365 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

Les impôts sur les bénéfices sur les éléments comptabilisés dans les capitaux propres en 2014 et 2013 se détaillent comme suit :

	2014	2013
Economie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur la rémunération à base d'actions comptabilisée en résultat net	3 257 \$	3 905 \$
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres	3 257 \$	3 905 \$

IMPÔTS À RECEVOIR ET IMPÔTS À PAYER

	2014	2013
Impôts à recevoir	30 867 \$	2 786 \$
Impôts à payer	(124 206)	(144 064)
Impôts à payer (nets)	(93 339) \$	(141 278) \$

IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2014	2013
Actifs d'impôt différé	12 796 \$	9 459 \$
Passifs d'impôt différé	(348 548)	(191 320)
Passifs d'impôt différé (nets)	(335 752) \$	(181 861) \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Le mouvement des actifs et passifs d'impôt différé est présenté ci-dessous :

	Solde au 1 ^{er} avril 2013	Charge/ économie inscrite au bénéfice net	Charge/ économie inscrite aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Acquisitions	Écart de change et autres	Solde au 31 mars 2014
Actifs d'impôt différé						
Créditeurs et charges à payer	28 375 \$	2 951 \$	- \$	13 327 \$	281 \$	44 934 \$
Pertes fiscales	5 218	(528)	-	-	101	4 791
Actif net au titre des régimes de retraite	13 670	(1 606)	(4 691)	-	83	7 456
	47 263 \$	817 \$	(4 691) \$	13 327 \$	465 \$	57 181 \$
Passifs d'impôt différé						
Stocks	14 109 \$	28 415 \$	- \$	320 \$	2 200 \$	45 044 \$
Immobilisations	175 762	39 838	-	29 147	13 195	257 942
Autres	36 753	35 043	2 215	9 116	4 320	87 447
Dette à long terme	2 500	-	-	-	-	2 500
	229 124 \$	103 296 \$	2 215 \$	38 583 \$	19 715 \$	392 933 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

	Solde au 1 ^{er} avril 2012	Charge/ économie inscrite au bénéfice net	Charge/ économie inscrite aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Acquisitions	Écart de change et autres	Solde au 31 mars 2013
Actifs d'impôt différé						
Créditeurs et charges à payer	19 953 \$	5 396 \$	- \$	3 583 \$	(557) \$	28 375 \$
Pertes fiscales	12 210	(7 058)	-	-	66	5 218
Actif net au titre des régimes de retraite	13 017	(3 462)	4 093	-	22	13 670
	45 180 \$	(5 124) \$	4 093 \$	3 583 \$	(469) \$	47 263 \$
Passifs d'impôt différé						
Stocks	5 099 \$	8 934 \$	- \$	- \$	76 \$	14 109 \$
Immobilisations	166 861	7 259	-	-	1 642	175 762
Autres	19 911	14 402	(1 272)	3 583	129	36 753
Dette à long terme	2 500	-	-	-	-	2 500
	194 371 \$	30 595 \$	(1 272) \$	3 583 \$	1 847 \$	229 124 \$

NOTE 15 RÉSULTAT PAR ACTION

	2014	2013
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc.	533 097 \$	481 921 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	195 123 232	197 589 714
Options dilutives	2 551 443	2 731 407
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	197 674 675	200 321 121
Bénéfice de base par action	2,73 \$	2,44 \$
Bénéfice dilué par action	2,70 \$	2,41 \$

Lors du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, 1 913 193 options (aucune option pour l'exercice terminé le 31 mars 2013) ont été exclues du calcul car leur prix d'exercice est supérieur à la valeur de marché moyenne de l'exercice.

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du résultat par action à la date de rachat.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Warrnambool Cheese & Butter Factory Company Holdings

Le 7 octobre 2013, la Société a fait l'annonce d'une offre publique d'achat visant la société laitière australienne Warrnambool Cheese & Butter Factory Company Holdings Limited, afin d'étendre sa présence à l'échelle internationale. Warrnambool est une société ouverte australienne, inscrite à la cote de l'Australian Securities Exchange (ASX) et est l'un des plus grands transformateurs laitiers d'Australie. Warrnambool fabrique une gamme de produits laitiers destinés au marché national et au marché d'exportation, notamment du fromage, du beurre et de l'oléobeurre, du lait, de la crème et des ingrédients laitiers.

Le 21 janvier 2014, la Société a obtenu une participation lui conférant le contrôle de 52,702 % dans l'entreprise, et elle a commencé à consolider les résultats de Warrnambool avec ceux du Secteur International, au titre de la Division Produits laitiers (Australie).

La Société a continué d'accroître sa participation dans Warrnambool après la date d'obtention du contrôle pour finalement obtenir, conformément aux modalités de l'offre publique d'achat, une participation de 87,92 % à la clôture de l'offre le 12 février 2014, pour une contrepartie en trésorerie totale de 449 577 800 \$.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Le prix d'achat, qui a été financé à même le prêt bancaire et le prêt bancaire à terme engagés de la Société, a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après. La répartition finale du prix d'acquisition sera terminée au cours du prochain exercice.

		2014
		Warrnambool Cheese & Butter Factory Company Holdings
Actifs acquis	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 369 \$
	Débiteurs	66 268
	Stocks	131 604
	Frais payés d'avance et autres actifs	5
	Immobilisations	177 896
	Goodwill	257 215
	Marques de commerce et autres actifs incorporels	26 078
	Autres éléments d'actif	43 416
Passifs repris	Emprunts bancaires	(71 023)
	Créditeurs et charges à payer	(88 134)
	Impôts sur les bénéfices	(10 744)
	Autres passifs	(613)
	Impôts différés	(25 256)
Actifs nets acquis		511 081 \$
	Participation ne donnant pas le contrôle	(61 503)
		449 578 \$
Contrepartie	Trésorerie	59 578 \$
	Dette à long terme	390 000
	Total de la contrepartie	449 578 \$

La participation ne donnant pas le contrôle de 61 503 000 \$, comptabilisée à la date à laquelle le contrôle a été obtenu, a été évaluée d'après sa juste valeur et représente le nombre d'actions détenues par des tiers multiplié par le prix de 9,40 \$ AU par action payé par la Société.

Le goodwill comptabilisé représente la main-d'œuvre regroupée et des occasions de croissance prévues sur le marché national et le marché international.

Morningstar Foods, LLC

Le 3 janvier 2013, la Société a complété l'acquisition de Morningstar Foods, LLC (Morningstar) pour une contrepartie en trésorerie totalisant 1 433 945 000 \$, aux termes d'une convention d'acquisition de participation.

Morningstar fabrique une gamme de produits laitiers et non laitiers ayant une durée de conservation prolongée (DCP), notamment de la crème et de la crème à café, des mélanges à crème glacée, de la crème à fouetter, de la crème à fouetter en aérosol, des cafés glacés, de la crème demi-grasse, des produits laitiers à valeur ajoutée, ainsi que des produits de culture bactérienne tels que du fromage cottage et de la crème sure. Ces produits sont fabriqués sous ses propres marques et des marques des clients et sont vendus à l'échelle des États-Unis par l'intermédiaire d'une équipe de vente interne et de représentants indépendants. La clientèle de Morningstar comprend des détaillants, des chaînes nationales de restaurants à service rapide, des épiceries, des magasins grande surface et des distributeurs partout aux États-Unis.

L'acquisition de Morningstar s'ajoute aux activités de la Division Fromages (USA). Grâce à cette acquisition, la Société tire parti du réseau national de fabrication et de distribution de Morningstar. Cette transaction agrandit l'éventail des produits proposés aux clients américains et élargit les perspectives d'acquisitions futures de la Société. Les synergies prévues, de même que les avantages liés à une main-d'œuvre regroupée, représentent les principaux facteurs qualitatifs qui composent le goodwill.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Le prix d'achat a été attribué d'après la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris comme suit :

		2013
		Morningstar Foods, LLC
Actifs acquis	Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 \$
	Débiteurs	71 264
	Stocks	64 985
	Frais payés d'avance et autres actifs	6 661
	Immobilisations	457 418
	Goodwill	812 234
	Marques de commerce et autres actifs incorporels	123 178
	Autres éléments d'actif	3 200
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(96 268)
	Autres passifs	(8 734)
Actifs nets acquis		1 433 945 \$
Contrepartie	Trésorerie	235 380 \$
	Dette à long terme	1 198 565
Total de la contrepartie		1 433 945 \$

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Société offre divers régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi, comme des régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées et d'autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi. Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés comme des régimes à cotisations déterminées ou régimes à prestations déterminées.

Régimes à cotisations déterminées

La Société offre des régimes de retraite à cotisations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent 92 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2014, la charge au titre des cotisations déterminées pour la Société s'est élevée à 31 114 000 \$, comparativement à 22 434 000 \$ pour l'exercice 2013.

Régimes à prestations déterminées

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhère le restant de ses employés actifs. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années de service.

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de financement prévues par la loi applicables dans la province ou l'État où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de financement minimal.

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. En 2015, la Société prévoit verser environ 5 682 000 \$ à ses régimes à prestations déterminées. Le passif net de la Société au titre des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi comprend ce qui suit :

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

	Régime de retraite	Autres	31 mars 2014	Régime de retraite	Autres	31 mars 2013
Valeur actualisée des obligations financées	259 187 \$	- \$	259 187 \$	251 003 \$	- \$	251 003 \$
Juste valeur de l'actif	254 353	-	254 353	218 808	-	218 808
Valeur actualisée des obligations nettes pour les régimes capitalisés	4 834	-	4 834	32 195	-	32 195
Valeur actualisée des obligations non financées	12 828	10 757	23 585	5 904	11 252	17 156
Valeur actualisée des obligations nettes	17 662	10 757	28 419	38 099	11 252	49 351
Plafonnement de l'actif	4 785	-	4 785	421	-	421
Incidence des exigences de financement minimal	-	-	-	6 338	-	6 338
Coût des prestations de retraite/avantages constitués au 31 mars	22 447	10 757	33 204	44 858	11 252	56 110
Montant des avantages sociaux dans le bilan :						
Passif	22 447	10 757	33 204	44 858	11 252	56 110
Actif	-	-	-	-	-	-
Passif net	22 447 \$	10 757 \$	33 204 \$	44 858 \$	11 252 \$	56 110 \$

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres	31 mars 2014	Régime de retraite	Autres	31 mars 2013
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, au début de l'exercice	256 907 \$	11 252 \$	268 159 \$	233 789 \$	10 666 \$	244 455 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 447	26	6 473	5 204	24	5 228
Coût des services passés généré au cours de l'exercice ¹	5 465	-	5 465	-	-	-
Cotisations des participants au régime	766	-	766	789	-	789
Charges d'intérêts	10 682	461	11 143	10 905	488	11 393
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	(1 404)	(1 259)	(2 663)	1 762	(52)	1 710
(Gains) pertes actuariel(le)s découlant de changements dans les hypothèses économiques	(547)	(2)	(549)	15 530	691	16 221
Pertes actuariel(le)s découlant de changements dans les hypothèses démographiques	11 216	1 003	12 219	-	126	126
Acquisition d'entreprises	-	-	-	2 927	-	2 927
Incidence du règlement ²	(5 137)	-	(5 137)	-	-	-
Écarts de change	877	18	895	177	8	185
Prestations payées	(13 257)	(742)	(13 999)	(14 176)	(699)	(14 875)
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, à la fin de l'exercice	272 015 \$	10 757 \$	282 772 \$	256 907 \$	11 252 \$	268 159 \$

¹ Une modification a été apportée aux régimes de retraite des dirigeants au cours de l'exercice 2014.

² En décembre 2013, deux régimes auxquels participaient uniquement des employés inactifs ont été annulés et les rentes ont été achetées afin de libérer la Société de ses obligations au titre de ces régimes.

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres	31 mars 2014	Régime de retraite	Autres	31 mars 2013
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	218 808 \$	- \$	218 808 \$	193 221 \$	- \$	193 221 \$
Rendement attendu	9 347	-	9 347	9 217	-	9 217
Gains actuariel(le)s	23 461	-	23 461	12 694	-	12 694
Coûts d'administration	(565)	-	(565)	(588)	-	(588)
Cotisations de l'employeur	20 489	742	21 231	15 750	699	16 449
Cotisations des participants	766	-	766	789	-	789
Incidence du règlement ¹	(5 300)	-	(5 300)	-	-	-
Acquisition d'entreprises	-	-	-	1 780	-	1 780
Écarts de change	604	-	604	121	-	121
Prestations payées	(13 257)	(742)	(13 999)	(14 176)	(699)	(14 875)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	254 353 \$	- \$	254 353 \$	218 808 \$	- \$	218 808 \$

¹ En décembre 2013, deux régimes auxquels participaient uniquement des employés inactifs ont été annulés et les rentes ont été achetées afin de libérer la Société de ses obligations au titre de ces régimes.

Pour l'exercice 2014, le rendement réel de l'actif du régime est un gain de 32 243 000 \$, comparativement à un gain de 21 323 000 \$ pour l'exercice 2013.

La juste valeur de l'actif des régimes, qui n'inclut pas d'actif de la Société, se compose comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Obligations	39 %	42 %
Instruments de capitaux propres	58 %	55 %
Trésorerie et placements à court terme	3 %	3 %
	100 %	100 %

Les charges constatées ci-dessous sont incluses dans les coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition de restructuration, et autres coûts sous les avantages du personnel (se reporter à la note 5) et sont présentées en détail ci-dessous :

	Régime de retraite	Autres	31 mars 2014	Régime de retraite	Autres	31 mars 2013
Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur	6 447 \$	26 \$	6 473 \$	5 204 \$	24 \$	5 228 \$
Coût des services passés pour l'employeur	5 465	-	5 465	-	-	-
Incidence du règlement	164	-	164	-	-	-
Coûts d'administration	565	-	565	588	-	588
Charges d'intérêts	10 682	461	11 143	10 905	488	11 393
Intérêts sur l'incidence du plafonnement de l'actif	13	-	13	14	-	14
Intérêts sur l'incidence du passif découlant des exigences de financement minimal	269	-	269	12	-	12
Rendement attendu de l'actif des régimes	(9 347)	-	(9 347)	(9 217)	-	(9 217)
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	14 258 \$	487 \$	14 745 \$	7 506 \$	512 \$	8 018 \$

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

La Société comptabilise les écarts actuariels (gains et pertes) à la période pendant laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations déterminées. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous :

	Régime de retraite		31 mars 2014	Régime de retraite		31 mars 2013
		Autres			Autres	
Gains nets (pertes nettes) au cours de l'exercice	14 196 \$	258 \$	14 454 \$	(4 598) \$	(765) \$	(5 363) \$
Incidence du plafonnement de l'actif	(4 351)	-	(4 351)	(124)	-	(124)
Incidence du passif supplémentaire découlant des exigences de financement minimal	6 607	-	6 607	(6 066)	-	(6 066)
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	16 452 \$	258 \$	16 710 \$	(10 788) \$	(765) \$	(11 553) \$

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date du bilan sont les suivantes :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Taux d'actualisation	4,25 %	4,22 %
Durée de l'obligation	12,3	12,3
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %

Une augmentation ou une diminution de 0,5 % du taux d'actualisation aurait une incidence de 19 300 000 \$ et de 17 300 000 \$, respectivement. De plus, une augmentation ou une diminution de 1 % des hypothèses relatives aux salaires futurs aurait une incidence d'environ 3 000 000 \$ sur l'obligation, et l'incidence d'une hausse ou d'une baisse d'un an de l'espérance de vie serait d'environ 6 700 000 \$.

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul du coût périodique net des régimes de retraite pour l'exercice sont énoncées ci-après :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Taux d'actualisation	4,22 %	4,74 %
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %

Un taux d'augmentation annuel de 3,5 % à 7 % a été utilisé pour l'évaluation des coûts des avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires pour l'exercice. En comparaison, au cours de l'exercice précédent, le taux annuel utilisé était de 5,23 % à 9 %.

Le taux tendanciel du coût des soins médicaux a une incidence sur les montants constatés dans les résultats. Une variation d'un point de pourcentage du taux tendanciel du coût des soins médicaux n'aurait qu'une faible incidence sur les coûts et obligations.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. Les loyers minimaux exigibles pour les exercices futurs s'établissent comme suit :

Moins de 1 an	24 558 \$
De 1 à 2 ans	17 395
De 2 à 3 ans	11 755
De 3 à 4 ans	8 919
De 4 à 5 ans	6 816
Plus de 5 ans	16 494
	85 937 \$

La Société garantit à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués en vertu de contrats de location simple dont les derniers viennent à échéance en 2017. Si la valeur de marché des actifs loués, à l'échéance de leur contrat de location-exploitation respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser les bailleurs pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis de cotisations des autorités fiscales dans différentes juridictions. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis de cotisations n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnités à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces clauses d'indemnisation peuvent toucher des violations de représentations et de garanties, de même que des réclamations futures à l'égard de certaines obligations, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2014, étant donné que la nature et le montant de ces indemnités dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013, elle n'a comptabilisé aucun passif lié à ces indemnités.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit des biens et services de location, déplacement, transport, logement et des services de gestion de sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal ou fournit ces biens et services à ces sociétés. Ces opérations, qui ne sont pas significatives pour la position financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur marchande de transactions similaires.

Les transactions avec les principaux dirigeants (salaires, bonus, options et paiements en regard des régimes d'UAP et d'UAD) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant les membres de la haute direction visés : le chef de la direction, le chef des finances et les trois membres de la haute direction les mieux rémunérés de la Société, faisant partie des personnes ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

Les transactions entre parties liées durant l'année sont résumées ainsi :

	2014	2013
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	2 742 \$	19 497 \$
Principaux dirigeants		
Administrateurs	2 422	2 355
Membres de la haute direction visés	18 680	11 944
	23 844 \$	33 796 \$

Les transactions entre parties liées pour l'exercice 2013 comprenaient l'acquisition de terrains et de bâtiments détenus par une partie liée, pour un montant totalisant 16 400 000 \$. L'immobilisation acquise abrite les activités de distribution regroupées de la région du Grand Montréal ainsi que les bureaux administratifs de la Division Produits laitiers (Canada). La transaction a été comptabilisée à la juste valeur.

Les produits laitiers et les autres services fournis par la Société ont été les suivants :

	2014	2013
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	372 \$	370 \$

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés ainsi :

	Débiteurs		Créditeurs et charges à payer	
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	55 \$	43 \$	25 \$	32 \$
Principaux dirigeants				
Administrateurs	-	-	12 912	13 111
Membres de la haute direction visés	-	-	16 698	9 397
	55 \$	43 \$	29 635 \$	22 540 \$

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se référer à la note 12 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction visés consistent en des avantages du personnel à court terme, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs à l'emploi.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La charge de rémunération, pour des transactions avec les principaux dirigeants de la Société, est résumée comme suit :

	2014	2013
Administrateurs		
Rémunération par des paiements en espèces	737 \$	788 \$
Rémunération à base d'actions	1 685	1 567
	2 422 \$	2 355 \$
Membres de la haute direction visés		
Avantages à court terme du personnel	8 254	7 931
Avantages postérieurs à l'emploi	6 520	808
Rémunération à base d'actions	3 906	3 205
	18 680 \$	11 944 \$
Rémunération totale	21 102 \$	14 299 \$

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

FILIALES

Les filiales de la Société sont détenues en propriété exclusive, à l'exception de Warrnambool (note 16) pour laquelle il existe une participation ne donnant pas le contrôle de 12,08 %. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

	Participation détenue	Emplacement
Saputo Cheese USA Inc.	100,00 %	États-Unis
Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C.	100,00 %	Canada
Saputo Dairy Foods USA, LLC	100,00 %	États-Unis
Warrnambool Cheese & Butter Factory Company Holdings Limited	87,92 %	Australie
Molfino Hermanos S.A.	100,00 %	Argentine

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises), le risque de taux de change ainsi que le risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou couvrir les risques conformément aux objectifs et stratégies en regard de ces risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les équivalents de trésorerie et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, au titre des créances clients. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des provisions pour créances douteuses.

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les débiteurs, compte tenu de la diversité et l'ampleur de sa clientèle et de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun compte à recevoir supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013. Toutefois, un client représentait plus de 10 % du total des ventes consolidées pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, soit 11,4 % (deux clients représentaient 11,2 % et 10,7 % en 2013).

La provision pour créances douteuses ainsi que les débiteurs échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des débiteurs selon le solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les débiteurs sont radiés une fois qu'ils sont déterminés comme étant non recouvrables.

En moyenne, 10 % des débiteurs de la Société sont considérés comme échus au-delà des termes standards, mais ne sont pas dépréciés. La valeur comptable des débiteurs est réduite par la provision pour créances douteuses et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère ses liquidités en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel que mentionné à la note 21 relativement aux informations à fournir sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières, qui portent intérêt à des taux variables.

Les emprunts bancaires portent intérêt à des taux qui varient, et la Société est en conséquence exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Les billets de premier rang portent intérêt à des taux fixes, et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

Le prêt bancaire à terme porte intérêt à des taux variables, et la Société est en conséquence exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. En raison de ce risque de taux d'intérêt, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt le 4 février 2013 pour la durée totale de la facilité de prêt bancaire à terme, en vertu desquels la Société a convenu d'échanger des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés. La valeur nominale sur laquelle les swaps sont basés correspond aux montants impayés en vertu de la facilité de prêt bancaire à terme non garanti. Le taux d'intérêt effectif fixe est de 1,58 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars canadiens et de 0,31 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars américains. Se reporter à la note 10 pour des informations plus détaillées sur la facilité de prêt bancaire à terme non garanti. La Société a désigné ces swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, conformément à sa stratégie de gestion du risque.

Le 31 mars 2014, les couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt ont été évaluées comme étant très efficaces et un gain non réalisé de 1 668 000 \$ (nette des impôts de 593 000 \$) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au 31 mars 2013 et, par conséquent, une perte non réalisée de 3 660 000 \$ (nette des impôts de 1 272 000 \$) avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un passif correspondant). Les montants comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats afin de compenser les intérêts sur la dette à long terme lorsque les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le bénéfice net.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 53 239 000 \$ (29 896 000 \$ au 31 mars 2013). Les intérêts courus au 31 mars 2014 se sont établis à 6 801 000 \$ (6 836 000 \$ au 31 mars 2013).

Au 31 mars 2014, le montant net exposé aux fluctuations de taux à court terme était d'environ 834 446 000 \$. Selon ce risque, une augmentation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt aurait une incidence défavorable d'environ 5 875 000 \$ sur le bénéfice net, et une diminution hypothétique de 1 %, une incidence équivalente, mais contraire.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction. La Société possède des contrats en devises en cours en date du bilan pour l'achat de 72 700 000 dollars AU (700 000 euros en 2013) et un swap de devises en cours de 8 700 000 dollars US.

La Société est principalement touchée par la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat global.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

	2014	2013
Variation du bénéfice net	2 094 \$	1 599 \$
Variation du résultat global	25 723 \$	22 852 \$

Par suite de l'acquisition de Warrnambool (note 16), Saputo inc. est devenue partie à des couvertures de flux de trésorerie établies par la filiale de la Société afin de réduire l'exposition aux variations attribuables au risque de taux de change. Warrnambool a conclu des contrats de change à terme aux fins de la vente de dollars américains et de l'achat de dollars australiens. Les flux de trésorerie associés à ces swaps de devises devraient être exigibles au cours des 12 prochains mois. Au 31 mars 2014, les couvertures de flux de trésorerie étaient considérées comme étant très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé un gain de 4 004 000 \$ (net des impôts de 1 622 000 \$) dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant).

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

La Société conclut occasionnellement des contrats afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une juste valeur positive approximative de 162 000 \$ (juste valeur positive approximative de 175 000 \$ au 31 mars 2013). La Société n'utilise pas de comptabilité de couverture pour ces transactions.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau ci-dessous montre les justes valeurs et les valeurs comptables des autres instruments financiers au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013. Les justes valeurs sont déterminées selon des estimations, par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans l'éventualité d'un règlement des instruments.

	31 mars 2014		31 mars 2013	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Swaps de taux d'intérêt	(2 671) \$	(2 671) \$	(4 932) \$	(4 932) \$
Contrats de change à terme	140	140	-	-
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Swaps de devises	3 \$	3 \$	- \$	- \$
Contrats à terme sur marchandises	162	162	-	-
Dettes à long terme (niveau 3)	1 808 190	1 789 294	1 583 380	1 548 300

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 mars 2014, classés selon la hiérarchie présentée à la note 3.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 346 \$	- \$	- \$	39 346 \$
Swaps de taux d'intérêt	-	-	(2 671)	(2 671)
Contrats de change à terme	-	-	140	140
Swaps de devises	-	3	-	3
Contrats à terme sur marchandises	-	162	-	162
Immeubles de placement	-	-	11 517	11 517
	39 346 \$	165 \$	8 986 \$	48 497 \$

Les justes valeurs des autres actifs, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de bilan et sont aussi obtenues des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur une base de juste valeur.

NOTE 21 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre ses stratégies de croissance et ainsi pouvoir effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel est de fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. De plus, la Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, un investissement responsable de son capital.

Le capital de la Société est composé de dette nette et de capitaux propres. La dette nette est composée des emprunts bancaires ainsi que de la dette à long terme, nets de la trésorerie et équivalents de trésorerie. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013, les ratios de la dette nette sur les capitaux propres s'établissaient comme suit :

	2014	2013
Emprunts bancaires	310 066 \$	181 865 \$
Dette à long terme	1 789 294	1 548 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(39 346)	(43 177)
Dette nette	2 060 014 \$	1 686 988 \$
Capitaux propres	2 839 160 \$	2 305 673 \$
Dette nette sur les capitaux propres	0,73:1	0,73:1

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2014, la Société respecte ses ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 22 COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

Les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts se répartissent comme suit :

	2014	2013
Coûts d'acquisition	9 459 \$	9 646 \$
Coûts de restructuration	30 739	32 631
Autres coûts	5 465	-
Total	45 663 \$	42 277 \$

Coûts d'acquisition

En raison de l'acquisition de Warrnambool (note 16) et de l'acquisition des activités relatives au lait nature de Scotsburn Co-Operative Services Limited (note 25), la Société a engagé des coûts d'acquisition de 9 459 000 \$ (9 189 000 \$ après impôts) au cours de l'exercice 2014.

À l'exercice 2013, la Société avait engagé des coûts d'acquisition de 9 646 000 \$ (6 115 000 \$ après impôts) liés à l'acquisition de Morningstar.

NOTE 22 COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (SUITE)

Coûts de restructuration

Au cours de l'exercice 2014, la Société a annoncé la fermeture de quatre usines. Une première usine a été fermée en mai 2014 et la fermeture des dernières usines aura lieu en juin 2014 et décembre 2015.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des coûts liés aux fermetures, comptabilisés pour les exercices 2014 et 2013.

	2014	2013
Réduction de valeur d'actifs à long terme	22 096	21 709
Coûts de séparation	7 796	7 776
Autres	847	3 146
Total	30 739	32 631

La réduction de valeur d'actifs à long terme représente essentiellement des charges de dépréciation comptabilisées au titre des immobilisations afin d'inscrire les actifs au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les coûts totaux après impôts pour l'exercice 2014 sont de 19 888 000\$ (22 597 000\$ pour l'exercice 2013).

Les coûts de restructuration représentent les meilleures estimations de la direction quant aux charges qui doivent être engagées pour restructurer ces activités. Les passifs liés aux coûts de séparation ont été classés comme des provisions et inscrits dans les passifs à court et à long terme au bilan.

Autres coûts

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2014, des modifications ont été apportées aux régimes de retraite complémentaires des dirigeants et la Société a engagé des coûts additionnels de 5 465 000\$ (3 931 000\$ après impôts).

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE

En date du 1^{er} avril 2013, la Société a réaligné sa structure de présentation de l'information financière en fonction de sa structure d'exploitation et présente maintenant l'information selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada) et la Division Boulangerie. Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Ingrédients laitiers et la Division Produits laitiers (Australie); veuillez vous reporter à la note 16 pour plus de détails. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients des divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces divisions.

Ces Secteurs sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui dessert différents marchés. La Société évalue la performance en fonction du bénéfice d'exploitation géographique et du bénéfice d'exploitation des secteurs d'activité pris isolément.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables. La Société n'effectue pas de ventes intersectorielles.

Information sur les secteurs d'activité

Exercices terminés les 31 mars	2014	2013 (Reclassés)
Revenus		
Canada	3 653 512 \$	3 578 083 \$
USA	4 489 938	2 849 244
International	1 089 439	870 350
	9 232 889 \$	7 297 677 \$
Bénéfice avant intérêts, amortissement, coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts et impôts sur les bénéfices		
Canada	457 375 \$	476 176 \$
USA	469 814	344 256
International	93 156	40 340
	1 020 345 \$	860 772 \$
Amortissement		
Canada	53 734 \$	57 940 \$
USA	85 027	53 901
International	7 846	4 788
	146 607 \$	116 629 \$
Coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts	45 663	42 277
Charges financières, montant net	69 085	34 099
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	758 990	667 767
Impôts sur les bénéfices	225 024	185 846
Bénéfice net	533 966 \$	481 921 \$

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information géographique

	31 mars 2014	31 mars 2013 (Reclassés)
Variations des actifs à long terme		
Canada	54 003 \$	28 666 \$
USA	192 145	1 436 995
International	533 814	15 767
	779 962 \$	1 481 428 \$
Actif total		
Canada	1 832 350 \$	1 772 537 \$
USA	3 491 056	3 151 454
International	1 033 486	269 649
	6 356 892 \$	5 193 640 \$
Valeur nette comptable des immobilisations		
Canada	584 443 \$	523 570 \$
USA	1 075 784	1 005 942
International	268 534	87 683
	1 928 761 \$	1 617 195 \$
Passif total		
Canada	2 151 568 \$	1 896 512 \$
USA	919 097	850 468
International	447 067	140 988
	3 517 732 \$	2 887 968 \$

NOTE 24 DIVIDENDES

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2014, la Société a payé des dividendes totalisant 175 321 820 \$, soit 0,92 \$ par action (161 651 170 \$, soit 0,84 \$ par action durant l'exercice terminé le 31 mars 2013).

NOTE 25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 17 janvier 2014, la Société a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition des activités relatives au lait nature de Scotsburn Co-Operative Services Limited, située dans les Maritimes (l'« entreprise de lait nature de Scotsburn »). L'entreprise de lait nature de Scotsburn, une coopérative de la Nouvelle-Écosse, poursuivra ses autres activités, notamment celles relatives à la crème glacée et à des spécialités glacées variées.

Le prix d'achat de 61 millions de dollars, sur une base libre d'endettement, exclut des éléments du fonds de roulement totalisant environ 8 millions de dollars, et a été réglé au comptant au moyen des lignes de crédit disponibles. L'acquisition a été conclue le 14 avril 2014.

L'entreprise de lait nature de Scotsburn exploite deux usines de transformation du lait nature situées à Sydney, en Nouvelle-Écosse, et à Mount Pearl, à Terre-Neuve, et compte environ 400 employés dans les Maritimes. Ses activités comprennent la fabrication, la vente, la commercialisation, la distribution et le merchandising de produits, dont le lait nature, la crème, la crème sure, les préparations pour crème glacée et le fromage cottage, principalement sous la marque *Scotsburn*. Les revenus de l'entreprise de lait nature de Scotsburn s'élèvent à quelque 160 millions de dollars par année et son bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement est d'environ 8 millions de dollars. Cette transaction permettra à la Division Produits laitiers (Canada) de Saputo d'accroître sa présence dans les Maritimes.